


**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS
DE LA CHARENTE**

**Rue des Chasseurs
ZE
16400 PUYMOYEN**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 30 Juin 2025



3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80009
17180 PERIGNY
Tél : 05.46.42.42.85
Fax : 05.46.43.45.24

**FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS
DE LA CHARENTE**

Siège social : Rue des Chasseurs – ZE – 16400 Puymoyen

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2025

À l'Assemblée générale de l'Association Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Soyaux, le 9 avril 2026

Pour la société SAS EXCO VALLIANCE AUDIT

M. Louis-Guillaume Blanc,
Commissaire aux comptes



Bilan Actif

		30/06/2025			30/06/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)	176 620	143 151	33 469	3 905
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	331 096	276 689	54 406	56 617
	Constructions	1 195 677	1 041 372	154 305	176 964
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	355 792	291 782	64 011	56 949
	Autres immobilisations corporelles	536 153	477 875	58 278	18 121
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	16 214		16 214	15 790	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	303 600		303 600	303 600	
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 700		1 700	1 700	
	TOTAL (I)	2 916 853	2 230 869	685 983	633 647
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	17 422		17 422	
	Avances et Acomptes versés sur commandes	100		100	100
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 370 132		1 370 132	655 309
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	97 599		97 599	150 191	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	694 918		694 918	831 700	
DISPONIBILITES	116 433		116 433	518 355	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	69 406		69 406	112 010
	TOTAL (II)	2 366 009		2 366 009	2 267 664
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	5 282 862	2 230 869	3 051 992	2 901 311
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			1 700	1 700
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		30/06/2025	30/06/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	456 393	456 393
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	131 327	97 820
	Réserves pour projet de l'entité	355 241	273 408
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	(44 883)	115 339	
	Total des fonds propres (situation nette)	898 078	942 961
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	898 078	942 961
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	364 700	351 595
	Total des provisions	364 700	351 595
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	49 687	227 908
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 341	57 146
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	205 877	222 210
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	162 658	157 803	
Produits constatés d'avance	1 267 650	941 688	
	Total des dettes	1 789 214	1 606 755
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 051 992	2 901 311
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(44 882,51)	115 339,29
(1)	Dont à moins d'un an	1 767 842	1 557 068
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		111

Compte de Résultat ^{1/2}

		30/06/2025	30/06/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	1 285 992	1 281 762
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	48 162	55 577
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	667 064	670 671
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	408 699	453 327
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	2 100	
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	173 876	153 358
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	50 118	50 353	
	Total des produits d'exploitation	2 636 010	2 665 047
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	31 571	16 465
	Variation de stock	(17 422)	
	Achats de matières et autres approvisionnements	454 851	274 034
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	670 691	631 826
	Aides financières	131 778	176 348
	Impôts, taxes et versements assimilés	65 787	68 485
	Salaires et traitements	695 156	726 779
	Charges sociales	363 919	384 730
	Dotation aux amortissements et dépréciations	56 486	72 753
	Dotation aux provisions	186 981	173 604
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	55 290	48 167
	Total des charges d'exploitation	2 695 089	2 573 191
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(59 078)	91 856

Compte de Résultat ^{2/2}

		30/06/2025	30/06/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		(59 078)	91 856
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	39 255	36 327
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	39 255	36 327
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	1 694	731
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	1 694	731
RESULTAT FINANCIER		37 561	35 596
RESULTAT COURANT avant impôts		(21 517)	127 453
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	307	550
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	307	550
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	15 227	7 133
	Sur opérations en capital	1 211	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	16 438	7 133
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(16 131)	(6 583)
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	7 234	5 530
TOTAL DES PRODUITS		2 675 573	2 701 924
TOTAL DES CHARGES		2 720 455	2 586 585
EXCEDENT ou DEFICIT		(44 883)	115 339
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat	32 463	32 819
	TOTAL	32 463	32 819
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations		
	Personnel bénévole	32 463	32 819
	TOTAL	32 463	32 819

Etats financiers au 30/06/2025

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 051 992** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 675 573** euros et un total **charges** de **2 720 455** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-44 883** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2024** et finit le **30/06/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente a pour objet de participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental et à la protection et la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes comptables de base :

- image fidèle.
- sincérité.
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'association applique le règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, et le règlement ANC N°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnels morales de droit privée à but non lucratif.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- § Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- § Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

Les durées d'amortissements retenues pour l'association sont les suivantes :

- Logiciels : 1 à 4 ans
- Constructions : 8 à 26 ans
- Agencements et aménagements des constructions : 8 à 20 ans
- Matériel et outillage : 3 à 20 ans
- Matériel de transport : 3 à 25 ans
- Mobilier de bureau : 8 à 10 ans

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Informations complémentaires

Provision des dossiers d'indemnisation des dégâts :

Les dossiers d'indemnisation des dégâts ouverts avant le 30 Juin 2025 mais non encore réglés à cette date font l'objet d'une charge à payer pour les dettes certaines, soit 44 154,05 Euros au 30/06/2025.

Concernant les autres dossiers en instance de paiement, la provision pour indemnisation s'élève à 186 981,20 Euros à la date de clôture de l'exercice.

Litiges en cours :

Monsieur Joubert-Rippe a ouvert 5 procédures judiciaires à l'encontre de la fédération :

- La première (N° de dossier : 20200581) est actuellement devant la Cour de Cassation (pouvoi en Cassation du plaignant après avoir perdu en appel le 30 Novembre 2023). Un remboursement est attendu par la Fédération au titre des 161 243,10 Euros versés en première instance en 2021. Les mesures d'exécution engagées jusqu'à présent sont vaines. Par conséquent aucun produit à recevoir n'a été comptabilisé au 30/06/2025.
- La deuxième (N° de dossier : 2020761) est actuellement devant la Cour de Cassation (pouvoi en Cassation du plaignant après avoir perdu en appel). Il réclame la somme de 640 023,12 Euros.
- La troisième (N° de dossier : 20220234) est actuellement en attente de l'expertise judiciaire ordonnée par la cour d'Appel de Bordeaux, qui a déclaré recevable l'action de Monsieur Joubert-Rippe (appel interjeté le 9 Novembre 2022 par le plaignant, après avoir perdu en première instance le 20 Octobre 2022, et pour laquelle il réclame la somme de 524 031,92 Euros).
- La quatrième (N° de dossier : 20220952) est actuellement devant la Cour d'Appel de Bordeaux (appel interjeté le 7 août 2023 par la Fédération départementale des chasseurs de la Charente) . Le plaignant réclame la somme de 846 129,07 Euros.

Aucune provision n'a été constatée à ce jour pour ces procédures en cours.

Opérations et engagements envers les dirigeants :

Aucune avance, aucun crédit, ni aucun engagement n'a été consenti aux organes d'administration ou de direction.

Rémunération des membres des organes d'administration ou de bureau :

Aucune rémunération n'a été versée aux membres des organes d'administration ou de bureau.

Subvention "Accompagnement dégâts gros gibiers" :

Suite à l'accord signé le 1er mars 2023 entre les ministères de l'écologie, de l'agriculture et de la Fédération Nationale des Chasseurs, une aide financière pluriannuelle a été attribuée le 5 Octobre 2023 aux fédérations départementales des chasseurs en appui à la transition du système d'indemnisation des dégâts.

Cette aide financière est versée sur 3 ans de 2023 à 2025.

L'aide perçue au titre de l'année 2023 s'élève à 201 559,39 Euros et a été comptabilisée en subvention d'exploitation sur l'exercice clos au 30/06/2024.

L'aide perçue au titre de l'année 2024 s'élève à 144 029,35 Euros et a été comptabilisée en subvention d'exploitation sur l'exercice clos au 30/06/2025 (la subvention avait été communiquée à titre estimatif pour un montant de 161 247,51 Euros).

Au titre de l'année 2025, l'aide a été perçue le 28 octobre 2025 pour un montant de 85 493,72 Euros. Le montant de l'aide étant conditionnée à la réalisation d'objectifs définis dans la convention, aucun produit à recevoir n'a été comptabilisé à ce titre au 30/06/2025.

Règles et Méthodes Comptables

Engagements de retraite

Lors de leur départ en retraite, le personnel perçoit des indemnités de fin de carrière selon les règles définies dans les conventions collectives.

La dette actuarielle au 30/06/2025 des droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à 177 719 Euros.

Cette dette fait l'objet d'une provision inscrite au bilan de l'exercice.

L'engagement est calculé en tenant compte des paramètres suivants :

Taux d'actualisation : 3,7%

Taux moyen d'évolution des rémunérations : 2%

Taux de rotation du personnel : 2%

Taux de charges sociales et fiscales : 58% pour l'ensemble du personnel

La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TV88/90.

Annexe libre

ETAT DES PROJETS ASSOCIATIF

L'Assemblée générale du 18 Avril 2025 a voté :

- **La poursuite du projet associatif "Petit Gibier n°3"**, pour un montant de 131 326,61 Euros, utilisable à partir du 1er Juillet 2024.

Utilisation en 2024/2025 : subvention PAPG pour un montant de 15 209,89 Euros.

Solde au 30/06/2025 : 116 116,72 Euros.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/202
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	141 970		34 650			176 620
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	141 970		34 650			176 620
CORPORELLES						
Terrains	331 096					331 096
Constructions sur sol propre	868 872					868 872
sur sol d'autrui						
instal. agencement	326 805					326 805
Instal technique, matériel outillage industriels	328 663		27 129			355 792
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	182 199					182 199
Matériel de bureau, informatique et mobilier	307 623		47 831		1 499	353 954
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 345 258		74 960		1 499	2 418 718
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	15 790		424			16 214
Autres titres immobilisés	303 600					303 600
Prêts et autres immobilisations financières	1 700					1 700
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	321 090		424			321 514
TOTAL	2 808 318		110 034		1 499	2 916 853

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	138 065	5 086		143 151
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	138 065	5 086		143 151
CORPORELLES	Terrains	274 478	2 211		276 689
	Constructions sur sol propre	857 514	5 551		863 065
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	161 199	17 108		178 307
	Instal technique, matériel outillage industriels	271 714	20 068		291 782
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	182 199			182 199
	Matériel de bureau, mobilier	289 502	6 462	288	295 676
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 036 606	51 400	288	2 087 718	
TOTAL		2 174 671	56 486	288	2 230 869

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	192 964		15 245	177 719
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	158 631	186 981	158 631	186 981	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	351 595	186 981	173 876	364 700	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	incorporelles				
	corporelles				
	legs ou donations				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients, usagers					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL		351 595	186 981	173 876	364 700
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		186 981	173 876	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/06/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 700	1 700	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	1 370 132	1 370 132	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 760	2 760	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	497	497	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	94 341	94 341		
Charges constatées d'avance	69 406	69 406		
TOTAL DES CREANCES		1 538 836	1 538 836	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	49 687	28 315	21 372	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	103 341	103 341		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	97 995	97 995		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94 927	94 927		
	Impôts sur les bénéfices	7 234	7 234		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 721	5 721		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	162 658	162 658		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 267 650	1 267 650			
TOTAL DES DETTES		1 789 214	1 767 842	21 372	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		178 109			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 30/06/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 30/06/2025
Fonds propres sans droit de reprise	456 393				456 393
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	97 820	33 506			131 327
Autres réserves	273 408	81 833			355 241
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	115 339	(115 339)		44 883	(44 883)
Situation nette	942 961			44 883	898 078
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	942 961			44 883	898 078

Concours publics et subventions

30/06/2025

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation		144 423			264 276	408 699
Subventions d'investissement						
TOTAL		144 423			264 276	408 699

--

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			69 406
Stock produits chasse (miradors, cages, carnets, etc)	01/07/2025 30/06/2026	35 888	
Frais d'envoi permis saison 2024/2025	01/07/2025 30/06/2026	5 227	
Location copieur Grenke	01/07/2025 30/09/2025	1 354	
Location machine à affranchir	01/07/2025 30/11/2025	5 274	
Fermage	01/07/2025 30/06/2026	3 900	
Assurances	01/01/2025 31/12/2025	9 642	
Frais de port saison 2024/2025	01/07/2025 30/06/2026	8 121	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			69 406

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	30/06/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			1 267 650
Produits saison chasse 2025/2026	01/07/2025 30/06/2026	1 267 650	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 267 650

Charges à payer

30/06/2025

Total des Charges à payer		209 130
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 730
FOURN.ACH.BIENS OU PR.SCE	13 730	
Dettes fiscales et sociales		142 931
DETTES PROV. CONGES PAYES	65 225	
DETTES PROV. PRIME FIN AN	27 056	
ORG. SOC. CONGES PAYES	38 711	
ORG. SOC. PRIME FIN ANNEE	11 939	
Autres dettes		52 469
CHARGES A PAYER	52 469	

Produits à recevoir

30/06/2025

Total des Produits à recevoir		30 115
Autres créances		30 115
PRODUITS FINANCIERS A REC	30 115	

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	30/06/2025	30/06/2024
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat Temps de présence des bénévoles (réunion, gestion de la fédération, animation des formations)	32 463	32 819
	32 463	32 819
Total	32 463	32 819

Répartition par nature de charges	30/06/2025	30/06/2024
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole Temps de présence des bénévoles (réunion, gestion de la fédération, animation des formations)	32 463	32 819
	32 463	32 819
Total	32 463	32 819